

## Association sportive scolaire des Chassagnes

---

Les collégiens qui ont envie de pratiquer une activité sportive en plus des cours obligatoires d'EPS peuvent se tourner vers notre association sportive scolaire (AS).

Pleinement intégrée au projet d'établissement, l'association sportive **participe à l'animation de la vie scolaire et à la réussite des élèves.**

Elle propose aux élèves **la pratique d'un ou de plusieurs sports chaque semaine**, tout au long de l'année. Le sport scolaire est complémentaire des enseignements d'EPS.

L'implication des élèves dans la vie de l'association sportive et dans l'organisation des rencontres et des compétitions est particulièrement encouragée. Elle vise à **les responsabiliser, à favoriser leur autonomie et leur prise d'initiative.**

L'Union Général et Sportif de l'Enseignement Libre (UGSEL) fédère les associations de tous les établissements privés sous contrat qui le souhaitent et organise les compétitions du niveau départemental au niveau national.

**L'offre présentée aux élèves est variable selon les années et les demandes ;** Les activités qui sont les plus pratiquées sont :

- Tennis de table
- Judo
- Foot féminin et masculin
- Musculation à partir de la 3<sup>ème</sup>
- Basket

Les entrainements se déroulent entre 12h30 et 13h30. Quelques fois le mercredi après-midi.

Selon les activités les pratiquants peuvent s'exprimer soit en « **loisir** » soit en « **compétition** » (notamment le basket et le judo).

**Quel que soit le nombre d'activité choisies**, une participation financière de 25€ est demandée afin de renouveler le matériel de l'association sportive.



## Section sportive scolaire



Les collégiens motivés et aptes pour une pratique sportive renforcée et approfondie et désireux de poursuivre un cursus scolaire normal ont la possibilité d'intégrer une section sportive scolaire. La sélection des élèves s'effectue sur dossier scolaire et sportif.

Aux Chassagnes nous proposons le **JUDO**. Cette section sportive à vu le jour à la rentrée 2017/2018.

Sous la responsabilité de Monsieur PERARD, professeur d'EPS au lycée et diplômé d'état en judo, celle-ci peut accueillir jusqu'à **20 élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>**.

Inscrit au sein des structures du Parcours d'Excellence Sportive de la Fédération Française de Judo, cette classe sportive a pour objectif de permettre la poursuite de leur passion du Judo autour d'un double projet :

- Formation Scolaire
- Formation sportive

Située en aval des Pôle Espoirs et Pôle France, la Classe Sportive Judo est un parcours indispensable pour l'accession aux structures fédérales de Haut Niveau supérieures. La compétition n'est pas le point essentiel, une formation générale sur le Judo sera apportée aux jeunes judoka.

Actuellement les entraînements ont lieu les **lundis et jeudis de 15h30 à 17h00 dans le dojo du collège**.

Nos principaux résultats à l'issue de ces deux années :

**Un champion de France** et une vice-championne de France en 2019

Deux vice-champion de France et un 3<sup>ème</sup> en 2018

